

l'association soutient la **création, la reprise et la croissance d'entreprises** sur le Pays de Vitré et de la Roche aux Fées, depuis 1999 en accordant un prêt d'honneur ainsi qu'un suivi post-crédation, et pour certains, un parrainage par un chef d'entreprise expérimenté.

Une partie de  
nos bénévoles



**Les cotisations représentent une part importante de nos ressources de fonctionnement et rien ne serait possible sans cette forme de financement.**

## Réduction fiscale

L'ensemble des dons et cotisations à **Initiative Portes de Bretagne, association reconnue d'utilité publique**, ouvrent droit à une réduction fiscale car ils remplissent les conditions générales prévues *aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts* :

**Particuliers** : bénéficiez d'une **réduction d'impôt égale à 66 % du montant** de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

*Si vous êtes redevable de l'Impôt sur la Fortune Immobilière, vous bénéficiez d'une réduction de votre IFI égale à 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000 €. Attention la fraction de don ayant donné lieu à réduction d'IFI, ne peut ouvrir droit, parallèlement, à réduction d'IR. Lorsque le don est éligible aux deux dispositifs, le donateur pourra choisir l'un ou l'autre ou bien décider de ventiler son don.*

**Entreprises** : bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant** de votre don, plafonnée à 0,5% (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise ou à 20 000 € pour les entreprises réalisant jusqu'à 2 000 000 d'euros de chiffres d'affaires annuel. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

**Le bulletin suivant est remplissable, et sert de justificatif pour votre comptabilité.**

**Merci de nous le transmettre complété lors de votre règlement.**

Vous recevrez ultérieurement, le Cerfa "reçu de dons" à hauteur de votre contribution totale qui sert de justificatif pour l'administration fiscale.

## CONTACTS

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Mail	<input type="text"/>		
Entreprise (si concerné)	<input type="text"/>	Adresse (entreprise ou particulier)	<input type="text"/>		
Sarl, Sas...	<input type="text"/>	SIREN	<input type="text"/>	Effectifs	<input type="text"/>

## MA CONTRIBUTION

### ➤ ADHÉSION

Je m'engage à soutenir les actions d'Initiative Portes de Bretagne en adhérant ou en renouvelant mon **adhésion** au titre de :

- Personne Physique** (Bénévole, micro entreprise ) 30 €
- Entreprise** 100 €

### ➤ ADHÉSION Uniquement pour les membres des comités.

La participation relève d'une validation en conseil d'administration

- Membre qualifié** *personne physique* 30 €
- Membre qualifié** *personne morale* 100 €
- Organismes financiers** (*banques, assurances, mutuelles, ...*) 300 €
- Opérateurs** (*experts-comptables, toutes autres structures œuvrant dans le champ du développement économique et de l'insertion professionnelle*) 300 €
- Chambres consulaires** 500 €

### ➤ Et/ou DON

« **NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL** »

Je souhaite apporter une contribution aux actions d'Initiative Portes de Bretagne en réalisant un don à hauteur de :

**MONTANT :** .....

## MODE DE RÈGLEMENT

**Par Virement de préférence, merci de libeller « votre nom + COTISATION 2025 »**

**IBAN FR76 1360 6000 3735 6161 9900 057 Code BIC : AGRIFRPP836**

**par Chèque** à l'ordre d'Initiative Portes de Bretagne

commentaire, date..

**Par CB** via [Hello Asso](#)



*Mon règlement correspondant au total de ma contribution, à savoir adhésion + don*

**A NOTER : Ce bulletin d'adhésion sert de pièce comptable en cas de règlement au titre d'entreprise : CONSERVER UNE COPIE**

## A RETOURNER

Par courrier : Initiative Portes de Bretagne, 9 place du Champ de Foire, 35500 VITRE

Par mail : [contact@initiative-portesdebretagne.fr](mailto:contact@initiative-portesdebretagne.fr)

**Rejoignez-nous !**



Avec le soutien de

